

# **Parti Québécois**

États financiers  
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Parti Québécois,**

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **PARTI QUÉBÉCOIS** (Parti), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

La direction du Parti a comptabilisé les produits d'adhésion dans l'exercice où ils ont été reçus. Elle n'a pas été en mesure d'estimer la portion qui devait être reportée et constatée au cours des prochains exercices, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, le passif à court et à long terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Original signé

1

Malette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada  
Le 24 avril 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A139309

# Parti Québécois

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

### PRODUITS

Allocation du Directeur général des élections du Québec (note 9)	<b>2 142 368 \$</b>	2 034 789 \$
Campagnes de financement et d'adhésion	<b>1 325 805</b>	1 334 684
Autres produits (annexe A)	<b>348 418</b>	179 297

---

**3 816 591**      3 548 770

### CHARGES

Salaires et charges sociales	<b>1 485 215</b>	1 564 819
Pigistes	<b>157 252</b>	71 224
Administration (annexe B)	<b>630 680</b>	637 702
Campagnes de financement et de recrutement	<b>113 899</b>	101 066
Communications et publicité	<b>467 968</b>	545 685
Dépenses électorales	<b>189 497</b>	16 235
Dons de charité	<b>580</b>	60 200
Événements et rencontres statutaires (annexe C)	<b>319 047</b>	307 230
Organisation et tournées	<b>286 097</b>	210 289

---

**3 650 235**      3 514 450

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

---

**166 356**      34 320

### AUTRES ÉLÉMENTS

Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(19 414)</b>	(11 766)
Amortissement des actifs incorporels	<b>(2 864)</b>	(4 091)

---

**(22 278)**      (15 857)

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

---

**144 078 \$**      18 463 \$

---

## Parti Québécois

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Investi en immobili- sations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	79 850 \$	2 564 776 \$	2 644 626 \$	2 626 163 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(22 278)	166 356	144 078	18 463
Investissement net en immobilisations corporelles	22 007	(22 007)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	79 579 \$	2 709 125 \$	2 788 704 \$	2 644 626 \$

## Parti Québécois

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	144 078 \$	18 463 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 414	11 766
Amortissement des actifs incorporels	2 864	4 091
Variation des indemnités de départ	12 136	(52 831)
Variation nette de l'avantage incitatif reporté	(5 962)	(5 962)

172 530 (24 473)

Variation nette des éléments hors caisse  
liés au fonctionnement (note 12)

(201 283) 30 113

(28 753) 5 640

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation du dépôt à terme	(63 335)	(1 458 919)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 007)	(64 434)

(85 342) (1 523 353)

#### DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(114 095) (1 517 713)

ENCAISSE, début de l'exercice

1 163 201 2 680 914

ENCAISSE, fin de l'exercice

1 049 106 \$ 1 163 201 \$

## Parti Québécois

### BILAN

Au 31 décembre

2025

2024

#### ACTIF

##### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 049 106 \$	1 163 201 \$
Dépôt à terme	1 522 254	1 458 919
Créances (note 3)	219 297	163 346
Frais payés d'avance	150 315	-

**2 940 972**      **2 785 466**

DÉPÔT DE LOYER, échéant en février 2030

**20 000**      **20 000**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

**72 898**      **70 305**

ACTIFS INCORPORELS (note 5)

**6 681**      **9 545**

**3 040 551 \$**      **2 885 316 \$**

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)      **188 541 \$**      **183 558 \$**

INDEMNITÉS DE DÉPART (note 10)

**38 464**      **26 328**

AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ

**24 842**      **30 804**

**251 847**      **240 690**

##### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels      **79 579**      **79 850**

Non affecté      **2 709 125**      **2 564 776**

**2 788 704**      **2 644 626**

**3 040 551 \$**      **2 885 316 \$**

ENGAGEMENTS (note 11)

Approuvé :

Original signé

représentant officiel

# Parti Québécois

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

---

### 1. AUTORISATION

Le Parti Québécois est un parti politique autorisé par le Directeur général des élections en vertu de la Loi électorale.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers du Parti ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et selon les directives du Directeur général des élections du Québec en cette matière.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

Les produits découlant des campagnes de financement et d'adhésion sont enregistrés dans l'exercice où les contributions sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

L'allocation du Directeur général des élections du Québec ainsi que les autres produits sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

#### Apports de services

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Dépenses liées aux accords d'infonuagique

Le Parti a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées aux accords d'infonuagique avec des fournisseurs. Pour l'application de cette mesure, ces dépenses doivent être traitées comme se rattachant à la fourniture de services et sont donc comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

# Parti Québécois

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

Le Parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	durée résiduelle du bail
Matériel informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement	solde décroissant	20 %

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des logiciels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 30 %.

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

# Parti Québécois

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Avantages sociaux futurs

##### Indemnités de départ

Le coût des indemnités de départ liées aux services rendus par le salarié au cours de l'exercice correspond à la valeur actualisée des cotisations dues par le Parti à l'égard de ces services. Le solde net des indemnités de départ à payer est comptabilisé au bilan. Les gains et pertes actuariels et les coûts au titre des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Les indemnités de départ à payer sont fondées sur un rapport d'évaluation actuarielle établi à des fins comptables.

##### Régime interentreprises

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Le coût des services passés est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel la mise en place du régime a eu lieu ou au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime a lieu.

#### Avantage incitatif reporté

L'avantage incitatif découlant du bail relativement aux locaux de l'instance nationale est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du bail, soit jusqu'en 2030.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Parti sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

### 3. CRÉANCES

	<b>2025</b>	2024
Directeur général des élections du Québec		
Campagnes de financement et d'adhésion	<b>64 657 \$</b>	52 043 \$
Employés	<b>2 345</b>	3 885
Intérêts courus à recevoir	<b>47 190</b>	-
Médias	<b>10 129</b>	10 129
Taxes à la consommation	<b>94 976</b>	97 289
	<b>219 297 \$</b>	163 346 \$

# Parti Québécois

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	35 116 \$	10 535 \$	24 581 \$
Matériel informatique	494 077	469 104	24 973
Mobilier et équipement	31 994	8 650	23 344
	<b>561 187 \$</b>	<b>488 289 \$</b>	<b>72 898 \$</b>

### 5. ACTIFS INCORPORELS

	2025		2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Logiciels	650 504 \$	643 823 \$	6 681 \$

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Parti dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 625 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3 % et renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par les sommes dues ou à devenir dues au Parti par le Directeur général des élections du Québec.

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	133 216 \$	90 789 \$
Salaires et vacances courus	45 058	81 975
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	10 267	10 794
	<b>188 541 \$</b>	<b>183 558 \$</b>

# Parti Québécois

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

### 8. CONTRIBUTIONS

	2025		2024	
	Nombre de donateurs	Total	Nombre de donateurs	Total
Sommes reçues	12 047	922 950 \$	12 568	951 365 \$

Au cours de l'exercice, aucune contribution en biens n'a été reçue.

### 9. ALLOCATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

	2025	2024
Allocation de l'État	1 787 425 \$	1 750 070 \$
Revenus d'appariement	250 000	250 000
Remboursement de dépenses électorales	86 452	17 048
Remboursement de frais	18 491	17 671
	2 142 368 \$	2 034 789 \$

### 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Indemnités de départ

Le Parti a des ententes à prestations définies qui garantissent à certains employés le paiement d'avantages postérieurs à l'emploi sous forme d'indemnités de départ. Les indemnités de départ sont calculées à raison d'une semaine de salaire pour chaque période de douze mois de service, sans excéder six semaines en cas de départ volontaire, et d'un mois de salaire pour chaque période de douze mois de service, sans excéder six mois en cas de congédiement.

Le Parti évalue ses obligations au titre des indemnités de départ à payer pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2022.

Hypothèses actuarielles selon la moyenne pondérée au 31 décembre

	2025	2024
Indemnités de départ		
Taux d'actualisation	5,20 %	5,20 %
Taux de croissance de la rémunération	2,00 %	2,00 %

# Parti Québécois

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

---

### 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Régime interentreprises

Le Parti participe à un régime interentreprises à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite. Ce régime, pour lequel les cotisations ont totalisé 30 755 \$ au 31 décembre 2025 (2024 - 19 620 \$), est comptabilisé comme un régime à cotisations définies puisque le Parti ne dispose pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Selon les dernières informations disponibles, l'excédent du régime s'établit à 81 241 000 \$ au 31 décembre 2023. Le Parti n'a pas de droits sur l'excédent et donc aucun montant n'est comptabilisé aux états financiers.

### 11. ENGAGEMENTS

#### Bail et contrats

Le Parti s'est engagé par bail et par contrats jusqu'en février 2030 pour la location de bureaux et d'équipement. Le solde des engagements suivant ce bail et ces contrats, incluant l'estimation des charges communes, s'établit à 736 352 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026 -	177 760 \$
2027 -	179 238 \$
2028 -	179 005 \$
2029 -	166 347 \$
2030 -	34 002 \$

### 12. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

	2025	2024
Créances	(55 951) \$	(33 933) \$
Frais payés d'avance	(150 315)	-
Dettes de fonctionnement	4 983	64 046
	(201 283) \$	30 113 \$

---

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Le risque auquel est exposé le Parti en raison de la concentration de crédit est limité, étant donné qu'une partie des sommes sont à recevoir du Directeur général des élections du Québec.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de liquidité

Le Parti est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement.

Les besoins en liquidités sont gérés principalement par le biais des produits des campagnes de financement et d'adhésion et en recourant à la facilité de crédit. Le Parti établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer de respecter ses obligations financières.

#### Risque lié au taux d'intérêt

Le Parti dispose un emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

### 14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

# Parti Québécois

---

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

---

### A - AUTRES PRODUITS

Produits d'intérêts	200 463 \$	67 007 \$
Recouvrement de taxes	94 976	100 751
Activités politiques	39 488	400
Autres	13 491	11 139
	<hr/>	<hr/>
	348 418 \$	179 297 \$

---

### B - ADMINISTRATION

Assurances	17 053 \$	16 027 \$
Contributions non conformes	963	1 470
Dépenses liées aux accords d'infonuagique	119 608	91 103
Électricité	10 309	9 796
Entretien et location d'équipement	35 895	51 657
Frais bancaires	28 423	29 792
Frais informatiques	26 355	56 742
Loyer	167 282	165 510
Services professionnels	107 835	107 627
Téléphone	14 436	15 973
Timbres et papeterie	102 521	92 005
	<hr/>	<hr/>
	630 680 \$	637 702 \$

---

### C - ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES STATUTAIRES

Comité national des jeunes	4 055 \$	11 446 \$
Comités et commission politique	308	-
Conseil exécutif national	1 703	11 338
Conseils nationaux	192 207	268 264
Préparation et soirées électorales	120 774	16 182
	<hr/>	<hr/>
	319 047 \$	307 230 \$

---

**Parti québécois**
**CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT  
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025**

SOURCES DE FINANCEMENT					
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, ch. II Art. 82, et 82.1	1 787 425,41	0,00	1 787 425,41	46.84%
Revenus d'appariement	Section I, ch. II Art. 82.2	250 000,00	0,00	250 000,00	6.55%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, chap. II Art. 112	18 490,86	0,00	18 490,86	0.48%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	0,00	86 451,81	86 451,81	2.27%
<b>Montant total du financement du directeur général des élections</b>		<b>2 055 916,27</b>	<b>86 451,81</b>	<b>2 142 368,08</b>	<b>56.14%</b>
Revenus autonomes	Tableau I	1 673 542,37	0,00	1 673 542,37	43.86%
Transferts des entités autorisées	Tableau I	0,00	0,00	0,00	
<b>Montant total du financement du parti</b>		<b>3 729 458,64</b>	<b>86 451,81</b>	<b>3 815 910,45</b>	<b>100%</b>
<b>Financement total</b>		<b>3 815 910,45</b>			

UTILISATION DU FINANCEMENT					
Dépenses	Tableau II	Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelles \$	Électorales \$		
Administration courante		1 600 919,79	0,00	1 600 919,79	41.95%
Confection et diffusion de la publicité		883 750,90	0,00	883 750,90	23.16%
Recherche, collecte et analyse de données		127 180,69	0,00	127 180,69	3.33%
Coordination de l'action politique		891 617,83	0,00	891 617,83	23.37%
Transferts aux entités autorisées		0,00	0,00	0,00	
Dépenses ayant trait aux élections		0,00	205 811,89	205 811,89	5.39%
Autres dépenses		863,00	0,00	863,00	0.02%
<b>Total des dépenses du parti</b>		<b>3 504 332,21</b>	<b>205 811,89</b>	<b>3 710 144,10</b>	<b>97.23%</b>
<b>Dépenses totales</b>		<b>3 710 144,10</b>			
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>		<b>105 766,35</b>		<b>105 766,35</b>	
<b>Annuelles : 225 126,43 \$</b>					
<b>Électorales : (119 360,08) \$</b>					
<b>Variation du financement en fonction des postes du bilan</b>					
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III		(127 490,14)		-3.34%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autres que la trésorerie			211 249,00		5.54%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme			22 007,49		0.58%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme			0,00		0.00%
<b>Financement total utilisé</b>			<b>3 815 910,45</b>		<b>100%</b>

**Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel**

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

2026-04-27

Original signé

---

Date

Signature

**Parti québécois**  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

<b>TABLEAU I : REVENUS</b>			
	Parti (exercice courant) Audité		Parti (exercice précédent) Audité
	\$		\$
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>			
Avances et remboursements du directeur général des élections	86 451,81		17 047,67
Moins : Remboursement d'avances excédentaires	0,00		0,00
<b>Total remboursement des dépenses électorales</b>	<b>86 451,81</b>		<b>17 047,67</b>
<b>REVENUS AUTONOMES</b>			
Contributions	922 732,64		951 206,76
Adhésions (cartes de membres)	402 392,00		382 007,00
Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)	0,00		0,00
Revenus d'activités politiques	39 487,50		400,00
Revenus accessoires	0,00		0,00
Remboursement TPS/TVQ	94 975,97		100 751,18
Intérêts gagnés	200 463,01		67 007,32
Autres revenus (préciser) Ristoume Desjardins	13 491,25		11 538,88
Autres revenus (préciser)	0,00		0,00
<b>Total revenus autonomes</b>	<b>1 673 542,37</b>		<b>1 512 911,14</b>
<b>TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES</b>			
Cession du remboursement des dépenses électorales	0,00		0,00
Autres revenus de transferts	0,00		0,00
<b>Total transferts des entités autorisées</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

<b>TABLEAU II : DÉPENSES</b>			
	Parti (exercice courant) Audité	Parti Dépenses préélectorales (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité
	\$	\$	\$
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>			
<b>Salaires et charges sociales</b>			
Salaires : Direction générale et personnel d'encadrement	323 220,98		373 873,68
Salaires : Recrutement de membres et financement	59 984,00		33 335,10
Salaires : Personnel administratif et informatique	322 823,67		276 626,24
Charges sociales	93 075,96		104 591,84
<b>Total partiel: salaires et charges sociales</b>	<b>799 104,61</b>		<b>788 426,86</b>
<b>Honoraires et autres rémunérations</b>			
Honoraires et autres rémunérations : Administration	0,00		0,00
Honoraires et autres rémunérations : Vérification (audit)	51 178,31		43 118,43
Honoraires et autres rémunérations : Juridiques	56 656,24		47 609,86
Honoraires et autres rémunérations : Autres (préciser) Informatique & consult. RH	0,00		15 234,19
<b>Total partiel: honoraires et autres rémunérations</b>	<b>107 834,55</b>		<b>105 962,48</b>
<b>Locaux et frais afférents</b>			
Loyer	181 643,63		165 510,20
Taxes foncières et assurances	17 053,26		16 027,27
Entretien et réparations	13 798,94		29 096,65
Chauffage et électricité	10 308,81		9 796,14
Amortissement des bâtiments et améliorations locales	7 023,00		3 512,00
Perte sur la disposition d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Total partiel: locaux et frais afférents</b>	<b>229 827,64</b>		<b>223 942,26</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Télécommunications	96 665,97		118 148,54
Secrétariat et frais de bureau	142 973,24		160 091,68
Location et entretien du matériel	38 130,76		22 650,71
Frais de déplacement et de représentation	142 704,64		94 589,54
Amortissement du mobilier et du matériel	12 391,00		8 254,00
Amortissement des logiciels et sites	2 864,00		4 091,00

Web			
	Total partiel: fonctionnement	435 729,61	407 825,47
Frais financiers			
Intérêts sur emprunts		0,00	0,00
Frais de service et d'administration		28 423,38	28 476,43
	Total partiel: frais financiers	28 423,38	28 476,43
Autres (préciser)		0,00	0,00
	Total administration courante	1 600 919,79	1 554 633,50
<b>CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ</b>			
Publicité - journaux et périodiques		21 831,28	8 465,06
Publicité - télévision		65 207,60	342 970,41
Publicité - radio		5 029,42	0,00
Publicité - médias sociaux et Internet		337 521,05	153 772,16
Publicité - objets, écrits ou matériel publicitaire		7 652,12	46 307,41
Diffusion d'un programme politique		26 145,24	9 749,75
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels		401 621,00	371 606,75
Matériel promotionnel		18 618,19	12 150,21
Relations publiques		125,00	4 687,24
Autres (préciser)		0,00	0,00
	Total confection et diffusion de la publicité	883 750,90	949 708,99
<b>RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES</b>			
Sondages et études		37 002,38	39 732,30
Constitution de banques de données, modélisation et optimisation de moteurs de recherche		0,00	0,00
Développement et acquisition de logiciels et de sites Web		90 178,31	48 295,33
Services d'appel aux électeurs(-trices)		0,00	0,00
Autres (préciser)		0,00	0,00
	Total recherche, collecte et analyse de données	127 180,69	88 027,63
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>			
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales		540 031,50	509 345,19
Activités de financement		0,00	0,00
Activités politiques		63 705,68	740,23
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)		287 880,65	366 275,04
Coordination de l'action politique : autres (préciser)		0,00	0,00
Dépenses liées à la campagne à la direction		0,00	0,00
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)		0,00	0,00
	Total coordination de l'action politique	891 617,83	876 360,46
<b>TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES</b>			
Transferts des instances au parti / Transferts du parti aux instances		0,00	0,00
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales		0,00	0,00
Autres dépenses de transfert		0,00	0,00
Transferts entre instances		0,00	0,00
	Total transferts aux entités autorisées	0,00	0,00
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>			
Transferts aux agents officiels		215 000,00	0,00
Dépenses postélectorales		16 315,28	0,00
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s		175 279,36	0,00
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques		0,00	0,00
Dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s		(190 660,75)	0,00
Fermeture du fonds électoral		(10 122,00)	0,00
Dépenses ayant trait aux élections : autres (précisez)		0,00	0,00
	Total dépenses ayant trait aux élections	205 811,89	0,00
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Contributions non conformes d'un exercice précédent		283,00	0,00
Amendes et pénalités		0,00	0,00
Dons, cadeaux, soirées hommage, etc.		580,00	60 200,00
Autres (préciser)		0,00	0,00
	Total autres dépenses	863,00	60 200,00
	Total des dépenses du parti	3 710 144,10	3 528 930,58

**Parti québécois**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025**

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE		
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité
	\$	\$
<i>Encaisse (découvert d'encaisse)</i>	(76 104,25)	42 253,03
<i>Petite caisse</i>	290,00	290,00
<i>Placements encaissables sur demande</i>	2 549 785,98	2 558 918,84
<i>Marge(s) de crédit bancaire</i>	0,00	0,00
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>2 473 971,73</b>	<b>2 601 461,87</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(127 490,14)</b>





Parti Québécois

Annexe 4

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Placements

Caisse Desjardins du Quartier Latin de Montréal

• ET 1 (Compte Avantage entreprise) :	4 916.75 \$
• ET 2 (Épargne à terme à rendement progressif) :	1 522 253.54 \$
• ET 3 (Compte de trésorerie Desjardins entreprises) :	<u>1 027 532.44 \$</u>
• Total :	2 554 702.73 \$

Parti Québécois

Annexe 5

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Établissement où sont déposées les sommes recueillies

Caisse Desjardins du Quartier Latin de Montréal  
1255, rue Berri, Montréal (Québec) H2L 4C6

Institution :

Transit :

Compte :

**Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé****Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, SYLVAIN GAUTHIER,  
Prénom Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé PARTI QUÉBÉCOIS,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

le

2026-04-27

Date

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Paul \_\_\_\_\_ St-Pierre Plamondon \_\_\_\_\_,  
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Parti Québécois \_\_\_\_\_,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

\_\_\_\_\_ le 28 avril 2026 \_\_\_\_\_  
Signature de la ou du chef du parti Date